

## Présentation

François-Albert Angers

Volume 36, Number 2, July–September 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001542ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001542ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montréal

### ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Angers, F.-A. (1960). Présentation. *L'Actualité économique*, 36(2), 274–277.  
<https://doi.org/10.7202/1001542ar>

# Présentation

Notre numéro de juillet-septembre 1950 offrait aux lecteurs et abonnés de *L'Actualité Économique* un index complet, en diverses sections, de toutes les matières traitées dans *L'Actualité Économique*, depuis sa fondation en avril 1925. Depuis ce temps, nous avons adopté la pratique de publier un index annuel des matières que nous avons l'intention de consolider de dix ans en dix ans. C'est cette première consolidation que nous offrons dans ce numéro de juillet-septembre 1960.

Il faut insister sur le mot consolidation, car il comporte sa part de servitudes, que le lecteur doit comprendre afin de nous excuser de lui présenter un travail que nous savons ne pas pouvoir se comparer, en termes de précision ou de perfection, avec celui que nous offrons, il y a dix ans. À ce moment, un seul et même compilateur pour chaque section de l'index, avait relu l'ensemble des vingt-cinq années de la revue et construit son index en fonction d'un plan qui avait pu rester plus cohérent. Ici, nous avons affaire à dix index différents, préparés annuellement, pas toujours par la même personne, index que nous avons plus ou moins mécaniquement consolidés en un seul.

Il en résulte, en tant qu'on raisonne du point de vue d'un index, un certain nombre d'imprécisions que le chercheur devra compenser en sachant se servir de son imagination. Dans une période de dix ans, en effet, le vocabulaire des auteurs change pour exprimer les mêmes faits ou phénomènes, les théories qui visent à expliquer ceux-ci se modifient, la personne qui fait l'index elle-même (dans la mesure où elle est unique) ne peut éviter sur une si longue période de modifier ses points de vue de classification, et le fait est encore plus certain lorsque des personnes différentes interviennent. Une consolidation comme celle que nous présentons ici implique donc que le chercheur s'attende de ne pas trouver les mêmes choses nécessairement classifiées sous la même rubrique pour toute la période de dix ans. Ainsi, par exemple, tous les renseignements ou commentaires que la revue a offerts sur les budgets provinciaux et fédéraux se retrouvent, pour certaines années à «budget», pour d'autres à «finances publiques», ou à «dépenses publiques», etc... La classification d'une année à l'autre s'est trouvée influencée par le titre de l'article, le vocabulaire utilisé par l'auteur et la réaction du classificateur au moment où il a fait l'index dans chaque année.

## PRÉSENTATION

Tout index présente des problèmes du même genre. Si un classificateur opte pour placer toutes les études de budgets gouvernementaux à «finances publiques», celui qui a dans la tête «budget» ou «impôts» ou «dépenses publiques» ne les retrouvera que s'il a assez de connaissances et d'imagination pour retracer le terme qui a servi au classificateur. Le présent index présentera, au contraire de l'index parfaitement intégré, une certaine variété de termes échelonnés sur dix ans pour désigner les mêmes sujets. La possibilité pour le chercheur de trouver quelque chose s'en trouve en fait accrue, *mais il devra prendre pour acquis que la découverte d'une rubrique ne signifie pas qu'il a là tout ce qui a pu être écrit sur le sujet au cours des dix ans.* Ce qu'il découvre ne doit être considéré que comme un point de départ vers une exploration des termes synonymes ou proches parents.

Pour faire mieux, il aurait fallu, ou bien tout relire la matière des dix ans et bâtir un index nouveau, ou bien soumettre les index de dix ans à une refonte en profondeur, avec vérification des postes, établissement d'un système de référence, etc., etc. Dans les deux cas, seuls peut-être ceux qui ont déjà participé à pareille entreprise peuvent vraiment se rendre compte de l'énorme travail supplémentaire que l'une ou l'autre formule eût exigé. Nous avons pensé que nous imposer ce travail supplémentaire, alors que tant d'autres tâches nous sollicitent, eût été faire du perfectionnisme. Notre travail nous aurait donné plus de satisfaction; il aurait accru la facilité avec laquelle l'index peut être utilisé, mais il n'en aurait pas substantiellement modifié la valeur. En définitive, toute la matière est classée, par le même détail dans les index annuels. L'essentiel y est donc; et il suffit que le chercheur sache de quoi il retourne et se mette un peu plus en mal d'imagination pour utiliser de façon efficace la consolidation. Nous avons pensé qu'en l'occurrence, la somme de travail déjà nécessaire pour mettre au point cette consolidation et en surveiller la publication, nous justifiait de nous contenter du bien, de crainte que le mieux nous engage dans une impasse qui aurait pu mettre en cause le bien lui-même.

\* \* \*

Le présent index comporte cinq sections, une de plus que l'index précédent. Vu que l'index détaillé des matières classifie ensemble tout ce qui a été écrit depuis la simple mention significative au cours d'un article jusqu'aux articles ou sections importantes d'articles sur un sujet, il nous a paru utile de classer les articles en un index sommaire en fonction seulement du ou des sujets principaux qui y sont abordés. Il est beaucoup plus facile ainsi au chercheur qui ne songe pas à entrer dans tous les détails d'une question, de constater rapidement si oui ou non, la revue y a déjà consacré un espace important.

Nous donnons donc ci-après:

- I — Un index méthodique sommaire des articles et commentaires,
- II — Un index détaillé des matières,

## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

III — Un index par sujets des ouvrages commentés dans la rubrique

*Les Livres,*

IV — Un index alphabétique des auteurs d'ouvrages commentés,

V — Un index alphabétique des collaborateurs.

La façon d'utiliser l'index reste la même que pour le précédent. À l'INDEX DÉTAILLÉ DES MATIÈRES, le sujet impliqué est mentionné au moins une fois selon les termes mêmes qui ont été employés par l'auteur. S'il a été aussi classifié sous un terme plus général ou associé dont il dépendait (par exemple «revenu» ou «traitement» par rapport à «salaire»), ce n'est toujours qu'en second lieu, pour faciliter la recherche. En raison même des remarques qui ont été faites précédemment, il importe cependant au chercheur, s'il veut quelque chose sur les salaires, de ne pas se contenter de la rubrique «salaire», et d'avoir le souci de voir aussi ce qui peut être indiqué aux rubriques synonymes comme «traitement», «appointements», ou aux rubriques plus générales comme «revenus» ou «répartition». Il est toujours sage de le faire avec n'importe quel index; il est plus impérieux d'y procéder ici à cause des différences de vocabulaire qui ont pu survenir au cours des dix ans, et chez divers auteurs, pour désigner les mêmes choses, etc.

L'INDEX MÉTHODIQUE SOMMAIRE DES ARTICLES ET COMMENTAIRES procède autrement. Tous les sujets traités ont été répartis en 20 grandes rubriques dont la liste est fournie au début de l'index. Le chercheur doit donc se représenter dans laquelle de ces rubriques tombe le sujet cherché; et à l'intérieur de chaque rubrique, qui est relativement facile à parcourir rapidement, il disposera des divers articles et commentaires, classés par ordre alphabétique d'auteurs. Il faut donc alors lire la section au complet pour déterminer s'il s'y trouve des articles relatifs au sujet particulier sur lequel on veut des renseignements. Si le chercheur ne trouve rien sur le sujet concerné dans la section choisie, il fera bien alors de se demander si celui-là n'aurait pas pu aussi logiquement être classifié à l'une ou l'autre des dix-neuf autres sections. Et ainsi de suite.

L'INDEX DES OUVRAGES COMMENTÉS est aussi classifié en fonction d'un certain nombre de sections, dont la liste est fournie au début de l'index. À l'intérieur de chaque section cependant, les ouvrages sont classifiés par sujets dans l'ordre alphabétique.

L'INDEX DES AUTEURS D'OUVRAGES et celui DES COLLABORATEURS n'offrent rien de particulier. Ce sont deux index alphabétiques d'auteurs.

Dans tous les index, les notations sont similaires. Le chiffre arabe (630) désigne la page et le chiffre romain (xxvi) le volume ou l'année. Par suite, la cote 630-xxvi ou 630-XXVI désigne la page 630 du volume XXVI ou année 1950-51. Et ainsi de suite:

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| XXVII — 1951-1952  | XXXII — 1956-1957  |
| XXVIII — 1952-1953 | XXXIII — 1957-1958 |
| XXIX — 1953-1954   | XXXIV — 1958-1959  |
| XXX — 1954-1955    | XXXV — 1959-1960   |
| XXXI — 1955-1956   |                    |

## PRÉSENTATION

Dans l'index détaillé, il faut attirer une attention toute particulière sur une série de rubriques auxquelles le chercheur pourra ne pas penser à se référer parce qu'elles n'ont pas à proprement parler trait à des *sujets*, mais à des outils documentaires; et où pourtant il peut trouver rapidement de fort utiles et commodes instruments de travail. Ce sont les rubriques où sont classifiés par sujets tous les tableaux statistiques, graphiques, diagrammes, cartes géographiques publiés dans la revue au cours des dix ans. Ces rubriques sont désignées:

CARTES GÉOGRAPHIQUES  
DIAGRAMMES  
GÉOGRAPHIQUES (cartes)  
STATISTIQUES (graphiques)  
STATISTIQUES (tableaux)

On notera dans ces cinq rubriques un exemple de ce que peut vouloir dire le changement d'attitude d'un classificateur au cours d'une période de dix ans. CARTES GÉOGRAPHIQUES et GÉOGRAPHIQUES (cartes) nous ont échappé au cours de la consolidation et n'ont pas été réorganisés à cause des frais supplémentaires de composition qui auraient résultés d'une composition à neuf. À STATISTIQUES (graphiques) et STATISTIQUES (tableaux), un malentendu sur les instructions données au typographe nous a privé de la possibilité de présenter la rubrique d'une façon plus commode pour le chercheur. Quiconque se sera rendu familier avec le classement apprendra cependant assez vite à l'utiliser aisément. À l'intérieur de la rubrique, les tableaux ou graphiques sont classifiés par sujet dans l'ordre alphabétique: assurance-chômage, assurance-crédit à l'exportation, beurre de fabrique, etc., etc. Avec chaque sujet nouveau, une séparation marque le changement par un tiret:

STATISTIQUES (graphiques): — assurance-chômage, 114 (solde du fonds, 1956-59), 115 (revenu total du fonds, 1956-1959)-xxxv;  
— assurance-crédit à l'exportation, 231 (résultats d'opérations de l'E.C.I.C., 1946-57)-xxxv; — beurre de fabrique, 130  
etc.

L'œil s'habitue vite à ne repérer que les tirets et la première lettre du mot suivant jusqu'à ce qu'on ait retracé le sujet cherché.

Nous estimons encore une fois rendre, par cette série d'index, service à ceux qui travaillent dans le domaine de la recherche économique-sociale, ainsi qu'éventuellement à toute personne désireuse, à un moment donné, d'obtenir pour un discours, un rapport, un mémoire, etc., des renseignements qui ont pu avoir été consignés dans nos pages.

François-Albert ANGERS,  
*directeur de l'Institut d'Économie appliquée  
de l'École des Hautes Études commerciales.*